

Définition d'un cadre stratégique et de gestion des contrats étudiants recrutés par l'Université

CA du 6 juin 2025

Claire Moret, DRH
Caroline Lorient, DGSA Formation vie étudiante

www.univ-orleans.fr



source de talents depuis 1306



Sommaire

- Les enjeux
- Le cadre législatif et réglementaire
- Le cadrage stratégique
- Le plan d'action



Source de talents depuis 1306



Les enjeux de la démarche

- **Répondre aux enjeux identifiés et attentes exprimées** dans
 - le cadre du schéma directeur de la vie de l'étudiant,
 - du projet d'administration
 - et de l'agenda social

- **Définir nos priorités stratégiques** en termes d'emploi étudiant :
 - L'emploi étudiant, axe de politique sociale, amélioration des conditions de vie étudiante
 - L'emploi étudiant, axe d'attractivité : Quelle politique et quelle stratégie de recrutement ?



Source de talents depuis 1306



Les enjeux de la démarche

➤ Améliorer la qualité de la relation établissement/étudiants :

- Valoriser les offres d'emplois étudiants pour élargir le vivier de candidatures
- Harmoniser et professionnaliser le process recrutement sur l'ensemble de la chaîne de responsabilités, de l'analyse du besoin à la prise de poste ;
- Sécuriser et simplifier les process pour assurer à l'étudiant un délai de traitement raisonnable de la réalisation du contrat, du suivi de sa mise en œuvre (déclaration des heures réalisées) à la mise en paiement des rémunérations.
- Garantir la conformité réglementaire



Source de talents depuis 1306



Chiffres clés

Nombre de contrats étudiants :

2022/2023 => 379 contrats

2023/2024 => 386 contrats

Services recruteurs * :

- 27 services recruteurs identifiés pour les contractuels étudiants
- Les composantes et plus particulièrement les trois UFR, IUT, INSPE,...
- Des services communs et centraux et plus particulièrement : la DEVE, le SCD, le SUAPSE, le Learnig Lab-UO,...

Les sources de financements :

- Financement établissement, Ressources propres, la CVEC, dotations du Ministère, Erasmus+



Source de talents depuis 1306



Cadre législatif et réglementaire

Emploi étudiant => recrutements d'étudiants réalisés par les établissements d'ESR et les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires en application des dispositions D. 811-1 à D. 811-9 du code de l'éducation.

Publics éligibles => Étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'ESR

Encadrement du dispositif :

- Un étudiant peut conclure un ou plusieurs contrats étudiants, avec un ou plusieurs établissements ;
- Plafond horaire sur l'ensemble des contrats conclus sur l'année universitaire ;
- Respect du calendrier de formation suivie par l'étudiant ;
- Incompatibilité de ce recrutement avec tout autre type de contrat de droit public ;
- Continuité des études : si l'étudiant interrompt ses études, l'étudiant est licencié ;
- Publication des offres d'emploi, de la procédure et des conditions de recrutement ;
- Recrutement sur critères sociaux et académiques.





Cadre législatif et réglementaire

Activités autorisées :

- Accueil des étudiants ;
- Assistance et accompagnement des étudiants handicapés ;
- Tutorat ;
- Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services ;
- Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable ;
- Aide à l'insertion professionnelle ;
- Promotion de l'offre de formation.





Cadre législatif et réglementaire

Encadrement de la durée du contrat et du plafond horaire :

- CDD conclu pour 12 mois max entre 1er/09 et 31/08
- Reconductible dans la limite de 6 années
- Durée effective du travail à respecter pour ne pas nuire aux études
 - 670 heures entre le 1er/09 et le 30/06
 - 300 heures entre le 1er/07 et le 31/08
- Pendant la période de congés universitaires :
 - possibilité d'augmenter le temps de travail hebdomadaire à 35h

Rémunération :

- Le montant de la rémunération ne peut être inférieur au SMIC
- Fixée par délibération du CA par type de missions



Source de talents depuis 1306



La méthode du projet

- **Définir le cadrage politique avec les Vice-Présidents concernés** (VP CFVU, VP Vie des campus, VP Vie étudiante sollicités dans ce cadre)
- **Partager un état des lieux** : questionnaire aux services recruteurs
45 personnes invitées à répondre au questionnaire (taux de réponse : 70%)
Prévoir d'intégrer des tests étudiants aux process qui seront proposés
- **Définir des thématiques de travail pour trois groupes différents** :
 - Stratégie, cadrage, politique sociale de l'emploi étudiant et articulation avec les études
 - Rôles et responsabilités dans une logique de recrutement davantage mutualisée et professionnalisée
 - Rôles et responsabilités pour une chaîne financière et réglementaire sécurisée
- **Associer les organisations syndicales aux travaux**



Rétroplanning cible

Date	
31 mars	GT avec les OS
2 avril 8 avril	GT avec services recruteurs Premiers échanges en Conseil des Directeurs
22 avril	Présentation des grandes lignes d'un cadrage stratégique et d'un plan d'action
29 avril	GT présentation scénario - services recruteurs
12 mai	CFVU
19 mai	CSA
6 juin	CA
9 juillet	COPIL SDVE



Thématiques

Cadrage stratégique	Paie et réglementation	Recrutement
Objectifs politiques ? Politique sociale ? Réussite et articulation avec les études ? Priorisation de publics cibles ? Critères sociaux ? Critères académiques	Cadrage des enveloppes Suivi des enveloppes Rémunérations Contrôle des services faits Mise en paiement et responsabilités dans le délai de traitement Outils Contrat	Fiche de poste Calendrier de campagne Diffusion / publication Logique de CV thèque Intégration, formation, prise de fonction ; Encadrement Rappels sur les droits et devoirs Outils Communication



Le cadrage stratégique : les objectifs

- Favoriser les études dans un cadre de vie propice à leur réussite,
- Rendre acteurs les étudiants au sein de la communauté universitaire et favoriser l'émergence d'une culture partagée
- Permettre aux étudiants et aux étudiantes d'acquérir une première expérience professionnelle, pouvoir contribuer à la maturation de son projet professionnel et à l'acquisition de savoir-être professionnels.
- Faire de l'emploi étudiant un axe de sa politique sociale et soutenir l'amélioration des conditions de vie étudiante
- Faire connaître aux étudiants l'université comme un univers professionnel, un employeur public potentiel, leur faire découvrir, plus globalement, les spécificités de l'emploi public et différents métiers



Source de talents depuis 1306



Le cadrage stratégique : les critères

➤ Critères sociaux

- Les recrutements sur contrats étudiants doivent refléter la diversité de nos étudiants
- Situation sociale : attention portée aux étudiants boursiers et / ou en situation de précarité
- Situation de handicap ; accompagnement
- Éloignement du domicile familial

➤ Critères académiques

- Pas de priorisation sur la qualité du parcours et des résultats
- Niveau d'études et d'expérience universitaire acquise exigés par le chef de service selon la nature de la mission confiée

➤ Critères de gestion interne

- Même traitement pour les candidatures d'enfants de personnels ou ayant un lien de parenté
- Recrutement à exclure dans le même service ou la même composante



Source de talents depuis 1306

Process recrutement

Analyse et Diffusion



Offre d'emploi type

Définition d'une trame commune avec mentions obligatoires pour clarifier les attentes et uniformiser les pratiques (avril 2025)



Calendrier de campagne

Mise en œuvre de deux périodes de recrutement : avril-juin pour les emplois d'été et avril-octobre pour les emplois annuels (septembre 2025)



Diffusion centralisée

Publication obligatoire des offres sur le site internet de l'université par la DRH, avec suivi par numéro d'offre (septembre 2025)



Guide des étudiants

Rédaction d'un guide complet sur les modalités de candidature et conditions de rémunération (juillet 2025)

Candidatures et selection



Collecte des pièces

Paramétrage d'un outil dématérialisé pour la gestion des candidatures et la collecte des documents obligatoires (janvier 2026)



Gestion des candidatures

À court terme : réception par les services recruteurs. À terme : centralisation via une plateforme unique. Gestion des candidatures spontanées et organisation d'événements promotionnels (2025-2026)



Audition des candidats

Création d'un guide des bonnes pratiques avec trame d'évaluation, format d'entretiens et sensibilisation aux droits et obligations (juillet 2025)



Formation des nouveaux arrivants

Mise en place d'un parcours d'intégration incluant dotation d'équipements, formations pratiques et théoriques (S1 2025/2026)



Process paie et réglementation – cadre contractuel

Révision des contrats

Refonte des contrats avec VISA réglementaire, précision du volume horaire et rappel des droits et obligations des agents publics (septembre 2025)

Réduction du nombre d'avenants pour alléger les procédures administratives avec transmission de consignes claires aux services recruteurs

Anticipation des contraintes

Prise en compte des contraintes liées aux financements (année civile) pour limiter le recours aux avenants et faciliter la gestion budgétaire

Réorganisation de l'arborescence Intranet pour améliorer l'accès et la lisibilité des documents et consignes RH

Process paie et réglementation – Gestion de la rémunération

Suivi du Service Fait

Instauration d'un bilan régulier
pour éviter l'auto-déclaration des
heures

Dématérialisation

Réflexion sur un outil de saisie des
heures (2026/2027)



Calendrier de paie

Optimisation pour permettre un
paiement M+2 après service fait

Communication

Information aux services et
étudiants avant le début du contrat

Des mesures complémentaires sont prévues pour simplifier les procédures, comme la réduction du nombre de signatures requises pour le service fait et l'instauration d'un acompte sur la paie de juillet/août, sous réserve de l'accord de l'Agence comptable.



Structuration et Pilotage – Communication et Évaluation

Plan de communication

Élaboration d'une communication ciblée pour les services recruteurs sur les nouvelles dispositions à mettre en œuvre (note de service)

Développement d'un plan de communication spécifique pour les étudiants afin de promouvoir les emplois tout au long de l'année

Évaluation du taux horaire

Élaboration de scénarios d'évolution du taux horaire en fonction de la nature et de la complexité des missions confiées

Réalisation d'un benchmark pour validation avant le Débat d'Orientation Budgétaire 2026 pour le Budget Initial 2027

Pilotage du projet

Mise en place de comités de projet (COPROJ) et de pilotage (COPIL) réguliers pour assurer le suivi et l'orientation stratégique

Évaluation continue des actions mises en œuvre tout au long de l'année universitaire

Calendrier de mise en oeuvre



2025 (S1)

Offre d'emploi type, guide des étudiants, bonnes pratiques de recrutement



2025 (S2)

Calendrier de campagne, diffusion des offres, révision des contrats, suivi du service fait



2026

Outil dématérialisé pour les candidatures, évaluation du taux horaire



2026/2027

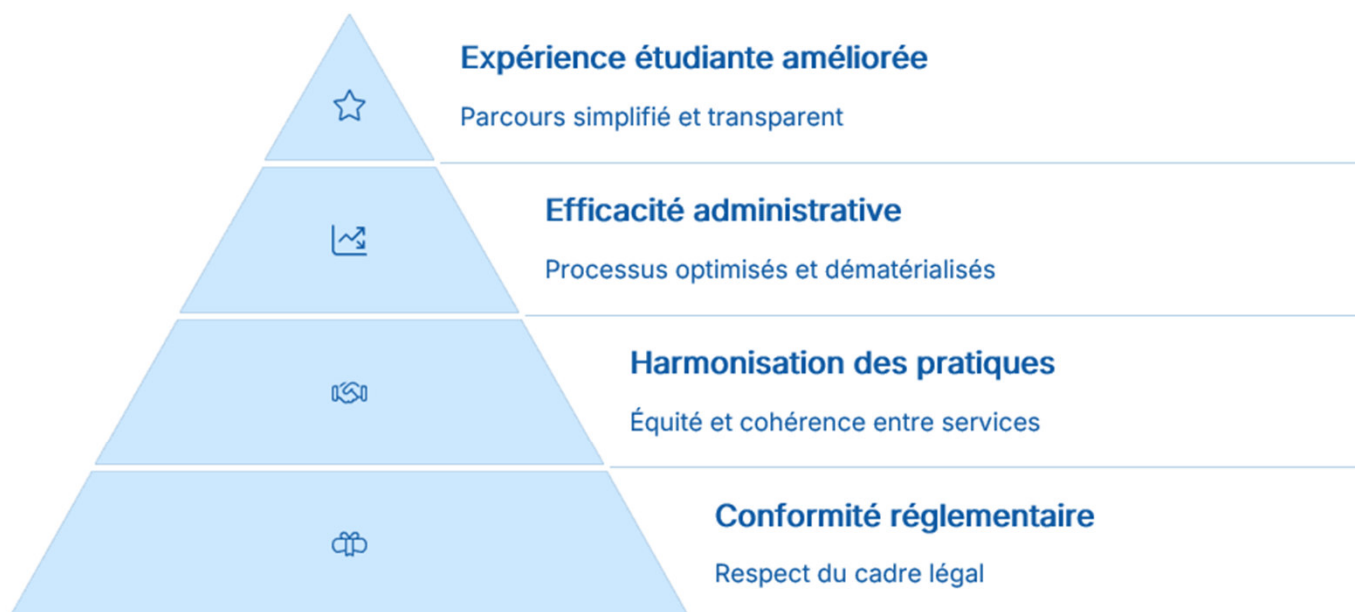
Dématérialisation de la saisie des heures, mise en œuvre du nouveau taux horaire

Ce calendrier progressif permet une mise en œuvre échelonnée des différentes actions, en commençant par les fondamentaux (offres d'emploi, guides) pour évoluer vers des solutions plus complexes (dématérialisation, nouveaux taux). Cette approche garantit une transition fluide et maîtrisée vers le nouveau cadre de gestion.



Source de talents depuis 1306

Résultats attendus



Les prochaines étapes consistent à finaliser les documents cadres (offre type, guide des étudiants), puis à préparer la communication pour la rentrée 2025. Un suivi régulier sera assuré par les comités de pilotage pour ajuster le plan si nécessaire.

L'ensemble de ces actions permettra à l'Université d'Orléans de se doter d'un cadre de gestion des emplois étudiants moderne, efficace et équitable, bénéfique tant pour l'institution que pour les étudiants.



Prochaines instances

Comité de pilotage du schéma directeur de la vie de l'étudiant : 9 juillet





- Merci pour votre attention
- Des remarques ? Des questions ?